

StAH			Zones	
			H-013	
Usage(s) spécifique(s) permis	H: Habitation	H-1: Unifamiliale	•	
		H-2: Bifamiliale et trifamiliale		
		H-3: Multifamiliale		
		H-4: Maison mobile		
	C: Commerce	C-1: Commerce local		
		C-2: Commerce artériel		
		C-3: Commerce régional		
		C-4: Service relié à l'automobile		
		C-5: Divertissement, hébergement et restauration		
	I: Industrie	I-1: Industrie légère		
		I-2: Industrie moyenne		
	P: Public et communautaire	P-1: Parc, terrain de jeux et espace naturel		•

StAH			Zones		
			H-013		
Usage(s) spécifique(s) permis	P: Public et communautaire	P-2: Service public et communautaire			
		P-3: Infrastructure et équipement			
	E: Espace vert	E-1: Espace vert			
		E: Espace vert			
	Usage(s) spécifique(s) permis		(H-013 2)		
	Usage(s) spécifique(s) exclus				
	Classes d'usages permises				
Normes spécifiques	Structure du bâtiment	Isolée	•		
		Jumelée			
		Contiguë			
	Dimensions du bâtiment	Largeur minimale (m)	8		
		Profondeur minimale (m)	7		
		Superficie de bâtiment minimale (m <sup>2</sup> )	56		
		Hauteur en étage(s) minimale	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2		
Hauteur en mètres minimale	4				

StAH			Zones	
			H-013	
Normes spécifiques	Dimensions du bâtiment	Hauteur en mètres maximale	10.5	
		Coefficient d'emprise au sol (%)	8	
	Densité d'occupation	Nombre logements/terrain maximal (m2)	1	
		Avant minimale (m)	7.5	
	Marges	Latérale minimale (m)	6	
		Latérales totales minimales (m)	12	
		Arrière minimale (m)	10	
		Largeur moyenne minimale (m)	50	
Lotissement	Terrain	Profondeur moyenne minimale (m)	60	
		Superficie minimale (m2)	4000	
Divers	PIIA			
	Notes particulières		(H-013 1)	
Amendements				

Note(s) :

(H-013 1) Nonobstant les normes de lotissement mentionnées à la grille, les terrains situés en bordure des lacs doivent avoir une superficie minimale de 6 000 m<sup>2</sup> une largeur minimale de 60 m et une profondeur minimale de 60 m.

(H-013 2) Usage spécifiquement permis: Les visites éducatives guidées résultant de l'élevage des lamas.